

**Discours de présentation de Vérène Chevalier
au Conseil d'administration de l'UPEC du 22 décembre 2017**

Mesdames les administratrices, messieurs les administrateurs, chers collègues, chers étudiants, chers membres extérieurs,

Je suis à la fois honorée et émue de me présenter à vos suffrages.

Emue parce que cette élection est liée à la démission d'Olivier Montagne pour raisons de santé, circonstance qui m'a bouleversée pour des raisons personnelles, et attristée pour des raisons professionnelles. Je crois que cette circonstance exceptionnelle exige de nous tous, candidats comme administrateurs, de la dignité dans nos échanges.

Honorée parce que c'est l'occasion de rappeler en quelques mots ce qui fonde mes engagements au service de cette université depuis près de 20 ans, et plus largement mon implication profonde au service de l'enseignement supérieur et de la recherche publics.

La circonstance exceptionnelle de ce scrutin donne deux ans à la future direction pour accélérer la mise en œuvre des grandes orientations pour lesquelles ce Conseil d'administration a été élu en 2016. Choisir un nouveau projet serait s'engager dans une aventure très hasardeuse au regard des urgences de l'agenda institutionnel (HCERES, Plan étudiants, PIA3...), clivante pour notre communauté universitaire, et **surtout illégitime au regard de ce scrutin réduit aux grands électeurs du CA**. Seule une consultation de l'ensemble des personnels aurait cette légitimité.

En revanche, un véritable changement de rythme et de méthode dans la réalisation du projet s'impose.

Pour ceux qui ne me connaissent pas bien, je voudrais rapidement dire quel enseignant-chercheur je suis dans l'UPEC et alentours.

Je suis sociologue et démographe, maître de conférences en STAPS depuis 1998. J'ai d'abord dirigé l'Institut Universitaire Professionnalisé des Métiers du sport et fait venir beaucoup de membres prestigieux dans son Conseil de perfectionnement à Sénart.

Je suis actuellement coresponsable du Master Management du sport co-accrédité avec l'IAE et l'UPEM. Je suis élue au CA de cette université depuis 2008 où j'ai siégé aussi bien à la Commission des statuts qu'à celle des moyens. **Je peux donc dire que je connais bien cette université à laquelle je suis attachée.**

Je mène mes travaux de recherche en sociologie du sport, de l'engagement et du travail, depuis 1996 au Centre Maurice Halbwachs, laboratoire du CNRS situé à

l'ENS. Ce rattachement a permis à mes étudiants de l'UPEC d'intégrer des réseaux et des séminaires de qualité. Plusieurs d'entre eux sont aujourd'hui des collègues.

Par ailleurs, je suis depuis 2007 au Comité de rédaction de la revue *Sociétés contemporaines*, éditée par les Presses de Sciences Po, et depuis 2 ans sa corédactrice en chef.

Au plan national : j'ai été élue au CNU, au CNESER, membre de sa section disciplinaire. Depuis 2007, je représente les sciences sociales dans l'un des Groupes Filière de l'INRA. **J'ai donc également l'expérience de la politique universitaire hors-Upec.**

Entre le monde de Sciences Po ou de l'ENS et celui de la Pyramide ou de Sénart, je peux dire que j'ai d'une part l'expérience physique du Grand Paris, mais aussi l'habitude de tisser des liens entre des univers intellectuels et sociologiques très divers.

Je voudrais ajouter une chose au sujet de la liste sur laquelle j'ai été élue, et qui, je le sais bien, est utilisée comme un « chiffon rouge » qu'on agite devant les administrateurs qui me connaissent moins. Cette liste est un rassemblement d'enseignants non-syndiqués et d'enseignants syndiqués à des syndicats divers. C'est en fait la seule liste qui ne soit pas idéologiquement « monocolore » puisqu'elle réunit des enseignants aux opinions aussi différentes que ceux de Sup autonome FO et du Snesup. Combien auraient parié en 2015 que nous serions encore unis 2 ans et demi plus tard ? Des trois listes qui se sont présentées aux suffrages en janvier 2016, c'est même la seule liste qui soit restée intégralement unie. Et ce ne sont pas les occasions de nous opposer qui ont manqué.

Pourquoi est-ce que j'insiste sur ces points ?

Pour dire que gérer la diversité, la contradiction, les oppositions pour avancer ensemble, **nous savons faire, je sais faire**. C'est ce savoir-faire qui a permis aussi de dépasser quelques rancœurs, nouer des liens avec la liste 3, bâtie par M. Dubois-Randé, et constituer une majorité derrière la candidature d'Olivier Montagne autour d'un projet commun... (Candidature, qui rappelons-le, nous a été proposée à la place de celle de M. Dubois-Randé après son renoncement-surprise à la candidature)

Pourquoi et comment avons-nous pu nous rassembler et nous inscrire dans la durée au-delà de nos différences ?

Parce que nous avons d'abord établi ce qui nous rassemble, en considérant qu'il n'y a pas d'opposition indépassable dès lors que nous nous accordons sur les valeurs. Nos valeurs communes : ce sont celles de l'éthique du service public, une « certaine idée de l'université », du lien formation-recherche incarné institutionnellement dans les UFR ou les Facultés, le respect des règles de la démocratie universitaire, la pratique du débat contradictoire mais constructif c'est-à-dire débouchant sur une

décision commune et sa mise en œuvre immédiate. **En gros je vous parle d'une méthode de « gouvernement » (je préfère ce mot à « gouvernance »).**

Et bien, c'est ce savoir-faire que je veux désormais mettre au service de l'Université.

Car dans la situation douloureuse et troublée que nous connaissons, notre Université n'a pas besoin d'un nouveau demi-tour, d'une nouvelle inversion à 180° de sa direction, elle a besoin d'une direction qui sache fédérer et redonner à son projet dynamisme, rythme et visibilité. Elle n'a pas besoin d'être plongée dans de nouveaux débats clivants : médecine contre le reste de l'Université..., ou bien pour ou contre la dilution de l'UPEC dans UPE... ; elle a besoin de se réunir pour deux ans (on en reparlera dans deux ans) afin d'affronter toutes les difficultés qui s'annoncent, d'apprendre à gérer ses antagonismes, elle a besoin d'une direction prise dans la concertation, la transparence et le respect de tous. Le projet alternatif à la fusion existe, il s'agit seulement de le mettre en œuvre.

Je ne vais pas, dans le temps qui me reste, répéter ma profession de foi ; pour le détail des propositions, je vous y renvoie.

Je voudrais, pour la clarté du débat, et pour éviter les purs effets de rhétorique, **distinguer ce qui au fond ne fait pas problème, de ce qui fait réellement problème.**

Il y a des points sur lesquels, si on lit les professions de foi, il ne devrait pas y avoir trop de divergences : renforcer et réorienter la DRV pour « professionnaliser » la rédaction de projets, décrocher le label Campus vert, renforcer l'engagement étudiant dans la vie de campus, améliorer sur tous les sites les conditions de la restauration et du logement, améliorer l'efficacité de l'administration, et les conditions de travail des personnels Biatss... **Sur ces points-là, la question pour les administrateurs sera juste (mais elle n'est pas mince !) de savoir qui de nous mettra le plus sûrement ses paroles en accord avec ses actes.**

Il est bien évident que nous quatre avons la même conscience des urgences du calendrier 2018 (évaluation HCERES, dépôt des EUR, des NCU, plan licence...), quel(le) que soit l'élu(e), il/elle devra s'y atteler. Nous sommes, je pense, d'accord sur certains constats : la nécessité de répondre au mieux à la seconde vague d'appels à projets du PIA3, d'organiser la pluridisciplinarité de notre Université en dégagant des « axes thématiques », de développer le pôle santé-société, de faire exister l'UPEC dans le paysage universitaire du Grand Paris, de travailler au renforcement du maillage des territoires (les départements et la région), de déjouer le risque que nous courons de devenir un simple « collège universitaire », selon l'expression consacrée...

La vraie question n'est donc pas de savoir si ces points sont ou non importants : ils le sont. Elle est de savoir comment on y répond, autrement dit quelle stratégie pour assurer l'avenir de l'UPEC ?

C'est là principalement que les oppositions se situent. Du « comment » découleront en réalité la façon dont ces problèmes pourront être traités. Et c'est dans ce cadre que je veux situer le projet de l'UPEC. Il s'appuie stratégiquement sur deux piliers, inséparables l'un de l'autre :

Le premier pilier - et c'est l'un des fondements de la démarche des enseignants de ma liste, des personnels Biatss et des étudiants qui soutiennent ma candidature -, **c'est de préserver l'intégrité de l'UPEC (dans le prolongement de l'action d'O. Montagne)**. Non pas par « sentimentalisme » mais pour des raisons stratégiques...

Depuis deux ans, le Président de la Comue et du Consortium de l'I-Site mise sur la fragilité de l'UPEC et encourage les velléités centrifuges : rejoindre l'I-Site avec le gros morceau de la médecine, transférer ses compétences à la Comue, détacher l'IAE... Peut-on vraiment croire que c'est en lui ôtant ses forces vives en matière de recherche, pour les rattacher directement à la ComUE qu'on va empêcher l'UPEC de devenir un « collège universitaire »? C'est au contraire le plus sûr moyen de l'y condamner.

Une UPEC démembrable n'est plus un partenaire crédible. Ce que confirme clairement le dernier épisode du vote (électronique au CA de la COMUE du 20 décembre) portant sur la Convention ANR-UPE ; laquelle désigne l'UPEC comme « bénéficiaire non partenaire... ». Ainsi, après avoir été exclue du projet I-site, s'être vue en juin dernier proposer un statut de « partenaire extérieur », l'UPEC n'est même plus reconnue comme « partenaire »... Pour faire court, les forces centrifuges sont préjudiciables à l'UPEC mais également, à mon sens, à UPE et à l'I-Site Future. La Ministre ne s'est pas trompée quand elle a recommandé, selon l'AEF, aux présidents d'université d'Ile de France d'éviter la compétition.

Le second pilier, c'est le développement de projets en réseau avec d'autres Universités. Car bien évidemment, si elle doit rester entière, l'UPEC ne peut pas rester seule. Pour cela, comme annoncé dans le projet porté par O. Montagne et que j'ai, avec d'autres, contribué à définir, il devient urgent de diversifier les collaborations.

A côté de son partenariat avec l'I-site FUTURE, l'UPEC doit multiplier, sur un principe modulaire, les collaborations sur projets (il en existe déjà) avec d'autres universités notamment avec celles de la périphérie du Grand Paris. Des contacts ont déjà été pris avec P.10 et P.8, ainsi qu'avec P.1, université parisienne intramuros. Il s'agit maintenant de donner un grand coup d'accélérateur à ces projets de rapprochements en vue du PIA3 et d'autres AAP à venir.

La « phase d'expérimentation de dix ans » annoncée par l'actuel gouvernement pour permettre les rapprochements d'universités sur le terrain sans obligation de fusion ouvre une opportunité ; il faut s'en saisir. Je ne dis pas qu'il faut sortir de la ComUE, ce n'est pas nécessaire, mais je dis que l'avenir de l'UPEC ne peut plus passer par un interlocuteur unique, et dans un cadre unique, la ComUE, au devenir d'ailleurs incertain.

Rester unis et ne pas tout attendre d'un seul pouvoir sont les conditions nécessaires pour redevenir un partenaire crédible et respecté.

Sur ces bases-là, je serai ouverte au débat : tout projet mérite d'être étudié, y compris bien sûr le renforcement d'un pôle Santé-Société.

Face à l'urgence des dossiers à gérer simultanément, je m'entourerai d'une équipe renforcée numériquement, compétente, dynamique, et ouverte.